

CONSEIL MUNICIPAL du 26 Juillet 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six du mois de Juillet, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la présence de Mme le Maire.

Présents :

Corinne Ribauville, Olivier Charron, Caroline Combe, Didier Desages, Chantal Esteyries, Fabrice Lantoine, Francis Monteiro, Sylvie Soubaigné,

Absents : Dominique Barbé (procuration à C. Ribauville), Joël Biaut (procuration à O. Charron), Sandrine Lapeyre, Nicolas Olivier.

Secrétaire de séance : Caroline Combe

➤ Selon l'ordre du jour :

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 28 Juin 2016

Point travaux

▲ Rénovation des sols des salles de classe de maternelle et du couloir de l'étage :

L'organisme Pytheas ayant réalisé le diagnostic amiante des sols de l'école et les préconisations pour le recouvrement des sols des salles de classe de maternelle qui contenaient de l'amiante et commençaient à présenter des signes d'usure a donné son accord pour une pose libre de sol souple en recouvrement, sans chape d'encapsulage, mais à condition d'utiliser des lés de 2 m de large soudés à chaud. Pytheas juge cette solution plus appropriée que la solution d'encapsulage.

L'entreprise Sols Prestige 33 réalisera la pose de ce sol pendant le mois d'août.

▲ Porte de la chaufferie :

L'entreprise TCB qui réalise la pose de la porte coupe-feu de la chaufferie de l'école a signalé que le remplacement de l'encadrement de la porte n'avait pas été prévu dans le devis.

Le remplacement seul des vantaux ne garantissant pas le degré coupe feu à respecter, une dépense de 185 euros HT est prévue pour cet encadrement.

▲ Création de la ventilation basse de la chaufferie :

Cette ventilation basse sera réalisée par les employés municipaux, en respect des préconisations de dimensionnement.

▲ Portillon + visiophone de l'école :

L'entreprise Dubergey va réaliser l'inversion d'ouverture du portillon et l'entreprise APS la pose du visiophone.

M. Charron demande la vérification du devis afin de s'assurer que l'entreprise n'a bien prévu qu'un visiophone avec caméra dans le périscolaire et une radio pour la classe de maternelle.

▲ Quai de la Garonnelle :

Mme le Maire ayant été interpellée pour l'entretien des quais de la Garonnelle, demande si une intervention des employés municipaux est prévue. M.Charron rappelle que le quai s'ensable et en conséquence la végétation y pousse. Deux solutions existent : Soit le quai s'ensable et il faut l'entretenir, soit il faut le désensabler.

Mme le Maire précise que les habitants du site souhaitent que le quai soit désensablé.

▲ Entretien du cimetière :

Certaines personnes ne sont pas satisfaites de l'entretien du cimetière.

L'utilisation de produits phytosanitaires étant bientôt interdite, le recours à d'autres techniques (produits bio ou désherbage thermique) est à envisager.

▲ Déjections canines :

Madame Esteyries signale la profusion de déjections canines notamment au jardin public.

La solution d'installer des distributeurs de sacs spécifiques en différents points de la commune est proposée.

▲ Assainissement des quartiers Jeanneau, Puet, la Rame, Mouchac, Vilar, Mouchac Saint-Maixant :

L'entreprise Socamar a présenté un devis tranche assainissement pour ces quartiers d'un montant de 600 000 € pour 58/60 logements.

L'agence de l'eau finance entre 25 et 30%.

Le coût de ce financement global pourrait augmenter dans sa fourchette haute car ces quartiers présentent de nombreux points noirs déclaratifs et des dysfonctionnements...

Un tiers du financement serait public. Il resterait 400 000 € à la charge du syndicat de l'eau.

Une participation de 1 000 € pourrait être demandée à chaque collecté, soit un financement total de 60 000 €.

L'étude géothermique est reportée à Novembre.

Selon le Président du syndicat, la fusion prévue des syndicats de l'eau et de l'assainissement devrait être repoussée ; dans l'hypothèse contraire, le devis ne pourrait être signé dans les temps et les travaux pourraient être compromis.

◆ Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour adultes autistes :

L'ancienne décharge à proximité du futur foyer pourrait être recouverte par la terre végétale résultant du chantier.

L'architecte M. Blasquez a prévu que les travaux commencent le 15 septembre .

▲ Circulation commune

Le cabinet de géomètres ABAC va être consulté afin de réaliser un devis pour la pose de ralentisseurs sur la commune.

▲ Lotissement Coulon :

M.Charron fait part de sa réserve concernant le plan de circulation du lotissement qui prévoit une boucle en sens unique avec le risque que certains utilisateurs le prennent à contresens.

▲ Toiture s'effritant à côté du restaurant scolaire : L'entreprise Dagand va être consultée afin qu'elle donne son avis sur l'état de la corniche et les travaux éventuels à prévoir.

Devis

▲ Rideaux salle culturelle :

Le devis de l'entreprise Protection Solaire a été retenu.

Pour un accord esthétique avec la teinte des menuiseries de la salle, le laquage anthracite des montants représente un coût supplémentaire de 50 € HT par rideau, soit 250 € de plus.

Le devis est accepté.

▲ Devis panneaux de circulation :

Le devis de l'entreprise Bodin pour des panneaux interdiction de stationner (au cimetière), de voie sans issue (quartier Liloy) et camping interdit (au Luc) est accepté pour une somme de 524 € TTC.

▲ Devis de l'entreprise Audio-Pro pour la sonorisation de la salle culturelle :

La préemption du bâtiment situé à côté de la salle n'ayant pas eu lieu, la commune dispose d'un budget plus conséquent pour réaliser la sonorisation de la salle.

Monsieur Lantoine ayant rencontré l'entreprise Audio-Pro spécifie qu'ils pourraient intervenir en Octobre. (le devis avait été présenté au conseil municipal précédent)

Pour cela, le conseil municipal va devoir voter une décision modificative du budget.

Si la salle culturelle est sonorisée, un devis pour sa sécurisation pourra être envisagé.

L'entreprise APS sera consultée.

▲ Elagage des arbres du calvaire :

L'entreprise Serpe avait fourni un devis incomplet. M. Charron lui a demandé de le compléter avec une option haute et une option basse ne comprenant que les élagages urgents.

DPU

Vente par Mme Reitz épouse Zabarthe d'une maison sur un terrain de 1535m² lieu-dit Bachon à Monsieur Serpeau,

Vente par la SCI G4 d'un garage de 16m² sur 2 parcelles de 560m² au lieu-dit Pouchanne à Monsieur Biyi.

Vente d'une maison par M. et Mme Bernier, sur un terrain de 1 530 M2 aux Guyonnets, à M. Portes et Mme Félicité.

Vente d'un terrain de 340 M2 par M. et Mme Es Samti lieu-dit Les Camarts à M. Gavaille .

La commune n'utilise pas son droit de préemption.

Décision modificative du budget acceptée à l'unanimité : la somme de 15 000 € est affectée à l'équipement de la salle culturelle.

Compte-rendu de réunions

▲ Réunion du PLUI de Langon :

Le cahier des charges est bouclé, plusieurs cabinets vont être contactés.

Les 8 communes de la CDC des Coteaux macariens seront rattachées aux 30 communes du Sud-Gironde.

Un groupement de commande va être effectué avec la CDC du Bazadais, pour un total de 69 communes.

Les textes en vigueur imposent la grenellisation des PLU existants, à compter du 1er janvier 2017 ; à défaut ils pourraient devenir attaquables.

La situation des communes disposant d'un POS est encore plus complexe car celui-ci deviendrait caduque et la commune repasserait en RNU.

Les élus doivent donc se rapprocher de Martine Faure, députée pour demander le report de ces mesures.

▲ Réunion RPI

A partir de la rentrée 2016, le personnel municipal de la commune de Verdélais ne sera plus mis à la disposition du CVLV pour l'organisation des TAP et de l'accueil périscolaire.

Les agents concernés se consacreront à l'entretien des locaux du groupe scolaire.

La nouvelle proposition financière du CVLV est à l'étude.

M. Desages a assisté à la réunion-bilan des écoles dans lesquelles le CVLV a en charge l'organisation des TAP.

Pour Verdélais, il est constaté que les élèves de primaire sont satisfaits mais que pour les maternelles, les rythmes sont plus compliqués.

Afin de régler le manque de place actuel pour le bon déroulement de ces activités, une partie de la cantine va finalement être mise à disposition. Une organisation pour le ménage de ce local devra se mettre en place.

Piscine : les enfants pourront aller à partir de la prochaine rentrée à la piscine de Langon. Seul le transport sera à la charge de la commune.

Questions diverses

^ Foyer d'Accueil Médicalisé pour autistes

La directrice de l'ADIAPH souhaite organiser une réunion d'information pour les Verdélaisiens, à l'issue de laquelle sera proposé un verre de l'amitié.

Ce projet à la pointe de la modernité pour ce type d'établissement, fera peut-être l'objet pour la pose de la première pierre d'un déplacement de la ministre de la santé sur notre commune.

La date du vendredi 2 septembre est retenue, la réunion se tiendra à la salle culturelle.

^ Subventions des associations

En complément du compte-rendu du conseil municipal de juin, les sommes de 700 € ont été allouées à Lucozart, 2200 € à l'entente sportive et 300 € à l'association de tennis de table.

^ Départ à la retraite de Joël Fontayne

Monsieur Fontayne électricien s'occupant des travaux d'entretien électrique divers sur la commune vient de prendre sa retraite. Son successeur sera installé à Paillet.

Il est décidé de faire désormais appel à M. Daugé, électricien à Verdélais.

^ Editions INFOCOM

Mme le Maire a été démarchée par l'entreprise Infocom qui propose de réaliser gratuitement des plans et des agendas concernant la commune, financés par des entreprises et artisans locaux qui disposeront en contrepartie d'encarts publicitaires. Cette démarche ayant été réalisée par différentes communes environnantes, le conseil municipal décide d'accepter la proposition de 1 000 plans papier et 500 agendas. La commune aura le choix de ce qui sera présenté dans les documents.

Calendrier

Prochain Conseil municipal : 13/09/2016 à 20 h 30.

Le 03 Août 2016 : Concert la Marmite à Roselyne au Luc organisé par le comité des fêtes.
Des grillades seront proposées.

Le 19 Août 2016 : Marché des producteurs de pays.

Le 01 septembre 2016 : rentrée scolaire

Le 02 septembre 2016 à 18h30 réunion de présentation du futur foyer pour autistes.

Le 03 septembre 2016 : fête des associations au pôle sportif de Pian.

Le 04 septembre 2016 : Course de vélos organisée par le Semens Cycling Team.

Les 9 – 10 – 11 Septembre 2016 fête locale et paroissiale organisée par le comité des fêtes.